



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, 16 avril 2021

**Covid-19 : La Ville de Strasbourg s'engage
pour la vaccination dans les quartiers en partenariat
avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé Grand Est**

Depuis le 18 janvier dernier, la Ville de Strasbourg est pleinement mobilisée dans la stratégie de vaccination contre la Covid-19 pilotée par l'État et a réalisé plus de 30 000 vaccinations dans son centre de vaccination de la Bourse. Avec pour objectif de rapprocher des centres de vaccination les habitant·e·s les plus éloigné·e·s des circuits de santé, la Ville de Strasbourg, en partenariat avec la Préfecture et l'ARS Grand-Est, ouvrira des sites satellites et éphémères de vaccination.

Quatre sites de vaccination éphémères seront ainsi implantés dans quatre quartiers de la ville selon le calendrier suivant :

20 au 24 avril	CSC Le Gallet	4 avenue Tolstoï
27 avril au 1er mai	Salle du Manège	Rue de Solignac
4 au 8 mai	Gymnase Fischart	8 rue de Provence
11 au 15 mai	Gymnase Léonard de Vinci	3 rue Léonard de Vinci

Ces sites de vaccination seront accessibles sur rendez-vous les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 18h ainsi que les samedis de 9h à 13h. La prise de rendez-vous se fera uniquement par téléphone au 0 800 60 90 90 (appel gratuit) de 9h à 20h, 7J/7.

Le public prioritaire pour ces sites de vaccination est la population âgée de 60 ans et plus n'ayant pas encore pu avoir accès à la vaccination par ailleurs. Et comme le prévoit l'extension de la stratégie de vaccination proposée par les autorités sanitaires, les personnes relevant des critères suivants pourront également prendre rendez-vous pour se faire vacciner dans ces centres :

- être âgé de 50 à 59 ans et présenter des comorbidités, sur présentation d'une ordonnance,
- être une personne à très haut risque, quel que soit votre âge, sur présentation d'une ordonnance,
- être un professionnel de santé et du secteur médico-social, quel que soit votre âge.

Ce dispositif sera renouvelé dans les mêmes conditions dans les prochaines semaines pour administrer la seconde dose.